

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME SYLVIA BARTHÉLÉMY

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
11 Décembre 2020

OBJET : Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés de Marignane - 1ère répartition de crédits pour 2020 concernant l'ilot H1 Soliha - Modification des annexes de la convention fixant les modalités de règlement et/ou de transfert à la Métropole d'Aix-Marseille Provence des subventions départementales octroyées au GIP MRU dans le cadre des PRU.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 11 Décembre 2020 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer à l'association Soliha Provence dans le cadre du Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) du centre ancien de Marignane, au titre de 2020, conformément au tableau annexé au rapport, une subvention d'équipement d'un montant de 538.178 € pour la requalification de l'ilot dégradé H 1, soit 23 % de la dépense subventionnable plafonnée à 2.299.456 €TTC ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention de mise en œuvre de cette aide présentée en annexe ;
- d'approuver les modifications de maîtrise d'ouvrage présentées dans le rapport, dans le cadre de la convention de transfert à la Métropole Aix-Marseille-Provence des subventions départementales octroyées au GIP Marseille Rénovation Urbaine en cours de dissolution.

La dépense sera imputée au chapitre 204 du budget départemental.

À l'unanimité

Mesdames VASSAL et BARTHELEMY ne prennent pas part au vote.

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées